

## 5'Bindrer Dorf Blatt'l

Mai, Juin, Juillet, Août



Comme de tradition, à cette période de l'année, vous trouverez dans ce bulletin le compte administratif de l'année écoulée et le budget primitif 2016 qui a été voté lors de la réunion du conseil municipal en date du 04 avril. Malgré la baisse des dotations de l'Etat et l'augmentation du fonds de péréquation intercommunal (solidarité entre collectivités territoriales), nous avons décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition des quatre taxes

locales. Cependant, nous continuerons notre programme d'investissement. La réfection de la toiture et zinguerie des bâtiments école débutera mi-juin par la mise en place des échafaudages et sera effectuée durant les congés scolaires afin que la rentrée puisse se faire sans perturbation.

La soirée de remise de prix pour les lauréats du fleurissement 2015 aura lieu le mercredi 04 mai 2016 à 20 heures à la salle polyvalente. Le fleurissement de notre village ravit chaque année le jury qui sillonne les différentes rues. Céline Blondeau a dit: « Les fleurs ne nous laissent jamais tomber. Elles nous accompagnent dans le bonheur et nous soutiennent dans le malheur. » Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui s'impliquent dans l'embellissement de notre village et je les encourage vivement à continuer. Pour ce faire, il n'y a pas que les fleurs, il est possible d'y contribuer de différentes façons rien qu'en balayant le trottoir, en enlevant les « herbes folles » des caniveaux, en ramassant les déjections des compagnons à quatre pattes, ...

A l'approche de la saison estivale, je vous souhaite de passer de belles vacances.

A schena sommer un angenami feria in alle.

Le maire. Denise ADOLF

#### Dans ce numéro:

Mot du Maire - Sommaire	1	Vivre ensemble
Séance du conseil Municipal – Vœux du maire	2	Infos diverses
Budget Fonctionnement	3	Communications diverses
Budget Investissement	4	Sortir à Bindra
Infos Urbanisme - Gendarmerie	5	S'Bindrer Carnet
Infos Travaux	6	

## Centre Médico-Social

1a rue du Tilleul 67390 MARCKOLSHEIM **1** 03 68 33 87 98

Permanences sur RDV: **CCRM Sundhouse** Les jeudis de 13h30 à 16h00 C.M.S de Marckolsheim: Les lundis de 9h00 à 11h00 semaines impaires



RAM

8

10

12



25, rue des Artisans 67920 SUNDHOUSE

http://assmatinfos.canalblog.com/



67600 BINDERNHEIM **2**: 03.88.85.40.21

Fax: 03.88.85.47.44

mairie.bindernheim@wanadoo.fr

Site internet: www.bindernheim.fr

Horaire d'ouverture: 15h à 19h Lundi Mercredi 10h à 12h leudi

8h30 à 12h Vendredi 16h à 18h

Maire/Adjoints: Lundi 16h à 19h

**Permanence** 

FINANCES PUBLIQUES

La Trésorerie de

MARCKOLSHEIM 1 rue de la Garonne 67390 MARCKOLSHEIM

Ouverture:

lundi et mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h uniquement

ram.audrey@ried-marckolsheim.fr

## SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

EN BREF, en séance du 25 janvier 2016 le conseil municipal a :

#### 1.-DECLASSEMENT d'un CHEMIN RURAL et CESSION.

**DECIDE** le déclassement de l'ancien chemin rural partant de la rue de Diebolsheim, entre les numéros 6 et 8, et se terminant en impasse.

**DECIDE** du principe de l'aliénation de ce chemin aux propriétaires riverains, conformément aux règles en vigueur en la matière.

#### 2. NOUVEAU POSTE de TRANSFORMATION ELECTRIQUE « église ».

**DECIDE** de ne pas faire procéder au déplacement du poste de transformation électrique situé derrière l'église.

#### 3.-REDEVANCE pour OCCUPATION PROVISOIRE du DOMAINE PUBLIC.

**DECIDE** de fixe le taux des redevances pour occupation provisoire du domaine public selon les formules prévues aux articles 1 et 2 du décret susvisé ;

DIT que le montant des redevances soit revalorisé automatiquement chaque année par application du linéaire de canalisation arrêté au 31 décembre de l'année N-1, linéaire qui est à communiquer annuellement par le gestionnaire du réseau concerné.

### 4. SALLE POLYVALENTE : INSTALLATION d'un RIDEAU de SÉPARATION.

**APPROUVE** le principe de la mise en place d'un rideau de séparation dans la salle polyvalente (hall de sports).

**APPROUVE** également le devis de la Sté EWAL STORES de Sélestat du 05/01 d'un montant de 6.720 €

**DIT** que le crédit nécessaire sera inscrit au budget primitif 2016.

#### VŒUX du MAIRE 2016 ...

Après les actes de barbarie de 2015, « il nous faut maintenant trouver comment affronter l'avenir et revenir ensemble vers les valeurs que sont le respect, la tolérance, la paix et aussi d'essayer d'être capable de souder une société plus solidaire » lance Denise Adolf. La municipalité travaille à la réfection de la couverture de l'école durant les prochains congés d'été, la première des 3 années du programme d'accessibilité, l'engagement d'une réflexion sur l'école, l'aménagement provisoire de la rue des Abricots, la réfection globale de la rue du Leh.

2015 aura vu la mise en place d'une première tranche de mise en sécurisation de la traversée du village, la mise en place de 3 abris-bus, le remplacement du chauffage de l'église, le remplacement du tracteur et son équipement de déneigement et d'une tondeuse, l'aménagement des berges d'un étang, l'embellissement de l'école et la confection de décorations de Noël.

Le village qui compte officiellement 992 habitants au 1<sup>er</sup> Janvier 2016 a vu, en 2015, 12 naissances dont une à Bindernheim, 6 décès et 5 mariages, 12 demandes de permis de construire et 12 demandes de déclaration préalable.

C'est lors de cette cérémonie que Madame le Maire a eu l'honneur de remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à

- **Monsieur IMBS Jean Paul,** médaille échelon **OR** pour 35 années au service des collectivités locales
- **Monsieur SIEGEL Gérard**, médaille échelon **VERMEIL** pour 30 années au service des collectivités locales











## **FONCTIONNEMENT**

<u>Dépenses :</u>	BP 2015	CA 2015	BP 2016
Charges à caratère général	223 000,00 €	168 382,05 €	221 500,00 €
Charges de personnel	187 000,00 €	183 502,94 €	190 000,00 €
Autres charges de gestion courante	77 000,00 €	46 860,90 €	73 000,00 €
Charges financières ( intérêts de la dette et autres)	8 500,00 €	8 037,07 €	6 500,00 €
Charges exceptionnelles	3 000,00 €	2 348,49 €	6 100,00 €
Atténuation de produits	48 000,00 €	47 019,00 €	49 000,00 €
Crédit pour dépenses imprévues	27 380,00 €		21 000,00 €
Dépenses réelles :	<b>573 880,0</b> 0€	<b>456 150,45 €</b>	567 100,00 €
V rement à la section d'investissement (autofinancement)	130 000,00 €		185 600,00 €
Ecr tures d'ordre (amort sub d'équipt val comp immo cédées,,,)	103 118,36 €	103 118,36 €	800,00€
Dépenses d'ordres:	233 118,36 €	103 118,36 €	186 400,00 €
Total des dépenses de fonctionnement :	806 998,36 €	559 <b>268,8</b> 1 €	753 500,00 €
Recettes :	BP <b>201</b> 5	CA 2015	BP 2016
Produits des services (ventes de bois, chasse)	24 500,00 €	25 545,24 €	21 500,00 €
Impôts et taxes (impôts locaux, taxe sur l'électricité,,,,)	319 500,00 €	336 304,89 €	345 310,00 €
Dotations et participations (de l'Etat, allocations compensatrices)	174 025,00€	163 920,46 €	149 535,00 €
Autres produits de gestion courante (locations)	35 000,00 €	29 961,83 €	39 000,00 €
Produits financiers	1,00€	0,57 €	1,00 €
Produits exceptionnels	96 567,26 €	113 456,94 €	742,78€
Recettes réelles :	649 593,26 €	669 189,93 €	556 088,78 €
Excédent de fonctionnement reporté	150 971,74 €		197 411,22 €
Différence réalisée reprise au résultat	6 433,36 €	6 433,36 €	
Recettes d'ordres :	157 405,10 €	6 433,36 €	197 411,22 €
Total des recettes de fonctionnement :	806 998,36 €	675 623,29 €	753 500,00 €
En ce qui concerne les impôts locaux 2016, les taux d'imposition	n communaux ont é	été maintenus :	
14,11 % pour la taxe d'habitation, dont la recette prévisionnelle	e est de		174 117,00 €
8,14 % pour la taxe foncière sur le bâti			66 870,00 €
39,17 % pour la taxe foncière sur le non bâti			19 663,00 €
17,00 % pour la cotisation foncière des entreprises (CFE)			25 075,00 €
Total des contributions directes :			285 725,00 €
Produit taxe additionnelle FNB			1075,00€
Produit des IFER			811,00€
Produit de la CVAE			19 201,00 €
Total des produits des taxes directes attendues :			21 087,00 €
Prélèvement G.I.R. + FPIC			-48 800 €
Total net des contributions directes :			258 012,00 €

## **INVESTISSEMENT**

1323

1328

1346

280421

DEPENSES	3		CA 2015		BP 2016		
Article	Opération	Désignation	Prévu	Réalisé	RàR/Reports	Crédits Nouv.	Total
020		Dépenses imprévues	2 899,00 €	- €	- €	21 702,00€	21 702,00 €
1346		P.V.R. (Régul. Rue Saules/Carré Habit.)	6 015,00 €	- €	6 015,00 €	- €	6 015,00 €
1641		Rembours. d'emprunts	40 000,00 €	39 961,89 €	- €	41 800,00€	41 800,00 €
2033	175	Frais d'insertion,	- €	- €	- €	1 000,00€	1 000,00 €
2051		Logiciel "chasse"	3 500,00 €	1 200,00 €	- €	- €	- €
2031		Frais d'études (école)	25 000,00 €	- €	25 000,00 €	- €	25 000,00 €
21318		Eglise (chaudière)	45 000,00 €	42 903,60 €	- €	- €	- €
21318		Logements + clés électron salle polyv	24 995,00 €	29 523,89 €	- €	- €	- €
2152		Signalisations routières aménagts sécurité	16 000,00 €	- €	16 000,00 €	- €	16 000,00 €
21534		Réseau électrique	6 860,00 €	6 158,11 €	- €	15 000,00€	15 000,00 €
21578		Illumination de Noël + bacs à fleurs	2 000,00 €	- €	- €	4 000,00€	4 000,00 €
2158		Matériel et outillage techniques	59 252,00 €	65 474,80 €	- €	10 000,00€	10 000,00 €
2183		Mat. de bureau et inform. (école + mairie)	9 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00€	10 000,00 €
2184		Mobilier	- €	- €	- €	20 000,00€	20 000,00 €
2313		To ture école + extension	105 000,00 €	- €	105 000,00 €	20 000,00€ 65 000,00€	170 000,00 €
2315	95	Alignement de vo ries	7 475,00 €	- € 745,20 €	6 729,00 €	5 000,00€	11 729,00 €
2315	165	Voirie, Rue des Roseaux	7 475,00 €	1 032,73 €	- €	- €	- €
	נסו	·		-		i	
2312		Aménagt terrain (parc intergénérat.)	75 000,00 €	- €	- €	75 000,00€	75 000,00 €
2312	470	Consolidation berges étang	20 000,00 €	- €	15 000,00 €	- €	15 000,00 €
2315	170	Extension Rue des Mirabeles	27 001,00 €	- €	27 001,00 €	- €	27 001,00 €
2315	173	Rue des Prunes	62 457,00 €	- €	62 457,00 €	- €	62 457,00 €
2315	159	Chemin de Zelsheim	- €	2 984,40 €	- €	- €	- €
2131		Accessibilité bâtiments publics	20 000,00 €	599,81 €	19 400,00 €	- €	19 400,00 €
21318	150	Sale polyv.	2 146,00 €	- €	2 146,00 €	6 750,00€	8 896,00 €
2158		Défibrillateur	4 000,00 €	- €	4 000,00 €		4 000,00 €
2152		Sécurité routière + signalétique	33 400,00 €	8 341,38 €	4 000,00 €	10 000,00€	14 000,00 €
2128		Agencts aménagts terrains	- €	1 986,00 €	- €	- €	- €
2315		Réaménagt rond-point + divers Voiries	- €	12 000,00 €	- €	70 000,00€	70 000,00 €
	1	TOTAL	597 000,00 €	212 911,81 €	297 748,00€	350 252,00€	648 000,00 €
RECETTES	3		CA 2	015	BP 2016		
Article	Opération	Désignation	Prévu	Réalisé	RàR/Reports	Crédits Nouv.	Total
001	-	Solde d'exécution reporté (excédent)	26 875,37 €	- €	- €	43 142,68€	43 142,68 €
021		Virement de la section de fonction.	130 000,00 €	- €	- €	185 600,00€	185 600,00 €
024		Produit des cessions	301 515,00 €	95 565,00 €	205 950,00 €	4 800,00€	210 750,00 €
10222		Fds de Compens. de la T.V.A.	3 650,00 €	3 365,19 €	- €	23 940,00€	23 940,00 €
10226		Taxe d'Aménagement	29 279,63 €	45 954,41 €	- €	26 766,32€	26 766,32 €
1068		Excédent de fonction. capitalisé	- €	- €	- €	69 915,00€	69 915,00 €
165		Dépôts & cautionts reçus	- €	500,00€			- €
1321	150	Subvention Etat (enveloppe parlement.)	- €	- €	- €	15 000,00€	15 000,00 €
1323	150	Subvention Département pisalle	39 310,00 €	39 310,52 €	- €	- €	- €

- €

10 000,00 €

55 250,00 €

1 120,00 €

597 000,00 €

Subvention Département pito ture école

Subvention Fabrique Egi se p/chaudière

Amortis. subventions d'équipt

TOTAL

P.V.R.

- €

10 000,00€

11 886,00 €

227 836,00€

- €

43 364,00 €

1 120,00 €

229 179,12 €

34 700,00€

15 500,00€

420 164,00€

800,00€

34 700,00 €

10 000,00 €

27 386,00 €

648 000,00 €

800,00€

## INFOS URBANISME

La commune de Bindernheim a une carte communale consultable en mairie.

Ce document révisé a été approuvé en Conseil Municipal le 23 mai 2012 et règlemente l'usage des sols sur le territoire en appliquant le R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme) et il existe plusieurs lotissements dont le règlement est encore actif.

Nous vous rappelons qu'avant de réaliser chez vous tous travaux de démolition, de construction ou d'installation, une autorisation d'urbanisme doit être obtenue :



- **Déclaration préalable** : piscine, abris de moins de 20 m², changement de l'aspect extérieur (toiture, isolation extérieure, châssis de toit)...
- **Permis de construire** : maison individuelle, extension (selon certains critères), abris de plus de 20 m² L'adresse du site urbanisme-service-public.fr, vous permettra de télécharger les différents formulaires liés aux demandes d'urbanisme, ainsi que les notices explicatives.

Toute demande ou dépôt de dossier est à transmettre aux services de la mairie qui se tient à votre disposition pour tout complément d'information et qui vous mettra en rapport, en cas de besoin, avec le service instructeur qui est l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique), située à Obernai - 53 rue de Sélestat.

#### Pourquoi faut-il faire ces démarches ?

Pour être autorisée, toute construction, installation ou <u>modification</u> d'un bâtiment, doit respecter les règles en vigueur et être dans une zone constructible.

#### Quels risques vous encourrez si vous faites des travaux sans autorisation :

Vous encourez des sanctions si vous effectuez des travaux, **même de faible importance**, <u>sans</u> autorisation ou non conformes à une autorisation.

Dans un tel cas, l'administration dresse et transmet un procès-verbal au procureur de la République. Un tiers peut également introduire une action en justice s'il juge que vos travaux lui causent un préjudice. Cependant, s'il s'avère que les travaux effectués en infraction sont conformes aux règles d'urbanisme en vigueur, vous pourrez obtenir une autorisation d'urbanisme en régularisation administrative : il vous suffit d'en faire la demande auprès de la mairie.

#### Obligation d'affichage de l'autorisation obtenue

Dès l'obtention de l'autorisation (DP –PC- PA), un panneau doit être installé sur le terrain visible depuis la voie publique. Il mentionne le numéro de l'autorisation, le nom du propriétaire, la date et la nature des travaux. Cet affichage permet aux personnes désirant s'opposer à cette autorisation de se faire connaître dans un délai de deux mois (délai de recours). L'affichage doit rester en place jusqu'à la fin du chantier.



## Communiqué de la Gendarmerie de Marckolsheim

Comme depuis plusieurs années, à l'arrivée des beaux jours, des personnes dans le département ont été victimes des "bitumeurs anglais".

#### La manière d'opérer est la suivante:

Des ouvriers se présentent devant les maisons des victimes et proposent pour un coût modique des travaux de terrassement ou d'enrobés. Ils prétendent avoir du bitume en surplus provenant de divers chantiers. En cas d'acceptation, ils effectuent le travail (en général de très mauvaise qualité) et réclament ensuite une somme extravagante (plusieurs milliers d'euros). En cas de refus de payer, ils deviennent très rapidement menaçants. Ces personnes de nationalité anglaise s'expriment en anglais et utilisent des véhicules immatriculés comme tel. Il est à noter que certains peuvent se prévaloir d'une société régulièrement déclarée (paiement par chèque possible).

Merci d'informer la mairie ou la gendarmerie de toutes visites de ces personnes.

## INFOS TRAVAUX

#### Rue du Leh: Nouvelle canalisation d'eau potable .....



Le Syndicat Départemental de l'Eau et de l'Assainissement d'Alsace Moselle a procédé courant du mois de mars au remplacement de la conduite d'eau dans la rue du Leh.

La mise en conformité des branchements avec des regards en limite de propriété ont été réalisés.

Ce renouvellement est en prélude des travaux de voirie programmés par de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim cet automne.

Avant le début de transformation de la rue, la C.C.R.M. organisera une réunion publique en mairie de Bindernheim pour présenter le projet.

#### Taille de printemps ......



De nombreuses remarques de riverains nous ont poussés à passer commande à un professionnel local, pour tailler les charmes rue de Hilsenheim ainsi que le Tulipier devant l'église, rue de Diebolsheim.





#### Rajeunissement de la place du monument aux morts ....

La taille des conifères au monument aux morts ainsi que le nettoyage de la statue de Jeanne d'Arc a été réalisé en régie par nos employés communaux.

## A propos de cette statue.....

A quelle date la statue de Jeanne d'Arc a- t-elle été instalée ? Pour quel événement ?



Toute personne ayant des renseignements historiques la concernant est invitée à les partager en mairie ....

## VIVRE ENSEMBLE

### Repas des personnes âgées .....

Le traditionnel repas de Noël des personnes âgées, en raison des élections régionales organisées en décembre dernier, a été décalé d'un mois. Près de 90 personnes ont été les invités de Madame le maire, Denise Adolf, et de son conseil municipal le dimanche 24 Janvier.

Exit les traditionnelles décorations de Noël, à l'exception d'un sapin sobrement orné de pommes de pins, et place à une décoration plus hivernale avec, sur chaque table, des oiseaux de bois, des mangeoires et des nichoirs.

La nombreuse assemblée, avec la présence des deux doyens, Cécile Martini, 95 ans et Jean Knopf, 93 ans, a pu apprécier l'excellent repas servi par les conseillers et leurs conjoints. Au courant de l'après-midi, ce sont deux classes de l'école du village

accompagnées de leurs enseignants et du directeur, qui ont entamé quelques chants ayant pour thème les oiseaux. Chaque famille présente s'est vue

remettre par les enfants une suspension destinée à nourrir les oiseaux

durant l'hiver que les enfants ont confectionnée avec grand soin.

Plus tard, la musique Union au grand complet a pris le relais avec quelques beaux morceaux puisés dans son riche répertoire.



Les personnes âgées ont beaucoup apprécié les attentions de Madame le maire et de son équipe, tout en passant un très bel après-midi.

Reconduction de cette rencontre début janvier 2017 ?????

### **OSCHTERPUTZ**

C'est de très bon matin, samedi 9 avril, que plus d'une trentaine de personnes ayant répondu présentes à l'invitation de Madame le maire, Denise Adolf, se sont rassemblées devant la mairie pour l'opération Oschterputz menée tous les ans à Bindernheim.

Présidents et membres d'association, maire, adjoints et conseillers municipaux, enfants et également citoyens ont pris à cœur de consacrer une matinée à nettoyer tant les rues dans le village, que les chemins vicinaux et autres abords. Plusieurs équipes ont été créées pour une plus grande efficacité. Les membres de l'association de pêche locale se sont quant à eux attelés à nettoyer le canal, y



« repêchant » ce qu'il était possible et en évacuant nombres de détritus laissés par des personnes indélicates...

A la fin de la matinée, la remorque communale, où tous les sacs remplis ont été collectés, était malheureusement bien remplie... faisant de cette opération annuelle une quasi-nécessité. Tous les bénévoles en conviennent : si les gens étaient plus respectueux, il n'y aurait rien à ramasser! Hélas, ce n'est pas encore le cas!



#### FERMETURE DES DECHETERIES

En vue d'une réunion d'information à l'attention de l'ensemble des agents de déchèterie, nous sommes contraints de fermer <u>toutes les déchèteries vendredi 29 avril de 8h00 à 13h00.</u>

Les déchèteries seront ouvertes de 13h00 à 17h00.

## Rattrapage poubelle jaune

En raison du lundi de Pentecôte les poubelles jaunes seront ramassées <u>le samedi matin 14 mai</u>

Informations sur <u>www.smictom-alsacecentrale.fr</u> ou **a** 03.88.92.27.19

Nous vous remercions de votre compréhension.

## Inscription et admission à l'école maternelle pour la rentrée 2016/2017

## Enfants nés en 2013

Pour pouvoir admettre un enfant à l'école, il faut au préalable qu'il soit inscrit à la Mairie.

Pour cette inscription, il faudra vous munir au moment de l'inscription à la mairie :

- du livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant (ou des certifications de vaccinations obligatoires)
- <u>d'un certificat médical attestant que l'enfant est apte à fréquenter l'école maternelle</u>
- <u>en cas de divorce ou de séparation, de la copie de l'extrait du jugement stipulant les modalités de garde de l'enfant.</u>

Une fois le dossier complété, vous pourrez faire admettre votre enfant à l'école maternelle auprès du Directeur à l'Ecole de Bindernheim, 1 rue du Sel => <u>le vendredi 20 mai de 16H00 à 19H00</u>

Si vous ne pouvez vous libérer ce jour-là, veuillez directement prendre rendez-vous avec le Directeur avant cette date au 03/88/85/49/27.

Vous devrez lui remettre:

- la fiche de renseignements/inscription complétée (et tamponnée par la mairie)
- le certificat médical attestant que l'enfant est apte à fréquenter l'école maternelle

Cordialement

Le directeur de l'école de Bindernheim J. Muller

<u>Petite enfance</u>: les assistantes maternelles se retrouvent une fois par mois le mardi matin de 9 h à 11 h au cayeau de la mairie

Dates à venir : mardi 10 mai et mardi 14 juin 2016

Les rencontres n'auront pas lieu en juillet et en août mais reprendront le 13 septembre 2016.

<u>Après-midi récréative</u>: Elles sont toujours d'actualité malgré le petit nombre de personnes qui y sont fidèles. Je rappelle qu'elles sont ouvertes à tous et à toutes, jeunes et moins jeunes. Elles ont lieu tous les derniers vendredis après-midis du mois. Bien sûr, il y a les amateurs des jeux de cartes mais je tiens à préciser que personne n'est exclue et que ces trois petites heures de convivialité permettent aux personnes seules de se sentir moins isolées.

Les prochaines dates sont vendredi 27 mai et le vendredi 1<sup>er</sup> juillet. Le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, nous clôturerons par un repas pris ensemble au restaurant puisqu'il n'y en aura pas en juillet et en août. Elles reprendront le vendredi 30 septembre 2016.

<u>Atelier scrabble</u>: il fonctionne tous les jeudis après-midis de 14 h à 17 h à la mairie et attend que des adeptes rejoignent le petit groupe en place; d'autres jeux de société sont également disponibles.



## MMUNICATIONS DIVERSE



JOB d'ETE: La commune lance un appel à candidature à une ou un jeune, âgé(e) de 16 ans minimum, pour un « job d'été » durant les congés de nos agents techniques (espaces verts – fleurissement – balayage -...) en juillet et août.



Toute personne intéressée est priée d'adresser sa lettre de candidature à Madame le Maire de Bindernheim avant le 19 mai 2015

En cas de candidatures multiples, il sera procédé à un tirage au sort lors de la séance d'un conseil municipal.

## Embellissement du village...



Des décorations de Pâques ont été installées à la mairie, devant l'église, ainsi qu'aux 4 entrées du village. Malheureusement des vols ont été





### Lu sur les réseaux sociaux :

« Un jeune de Bindernheim en colère ...

Ce message s'adresse à toi, la personne qui vole les décorations communales de notre village.

Grand amateur d'art urbain que tu es, tu dois te douter que ces lapins, poussins et autres carottes n'ont pas de grande valeur, si ce n'est sentimentale.

Lorsque tu seras lassé de voir toutes ces belles choses dans ton jardin, salon, ou salle à manger, et à défaut de ne pouvoir en obtenir une belle somme sur le marché de l'art, n'hésite surtout pas à les rendre à notre commune. Néanmoins, si tu as de l'énergie à revendre, et tu dois en avoir au vu de tes insomnies cleptomanes, n'hésites surtout pas à contacter l'équipe des bénévoles qui passent des soirées entières dans l'unique but d'embellir notre village. A bon entendeur, salut! »



Selon le droit local applicable en Alsace Moselle, trois ordonnances des 15, 16 et 18 juin 1883, prises par les présidents des trois districts alsaciens-lorrains, rendent obligatoires les déclarations de domicile et de changement de domicile auprès de l'autorité de police communale. Ce texte est toujours en vigueur. Tout citoyen a donc le devoir de s'inscrire en mairie lors de son installation dans la commune et aussi de signaler son départ.

Les personnes qui n'auraient pas de numéro de maison sont priées de se faire connaître en mairie avant le <u>15 mai 2016</u> afin que nous puissions les commander.

Dans le lotissement du stade, il reste **quatre lots** à pourvoir. Avis aux amateurs.

La commune met également un logement F4 en location.

Pour tous renseignements, merci de vous adresser à la mairie.

La commune peut également mettre à disposition une parcelle de terrain pour en faire un potager. Toute personne intéressée peut s'adresser à la mairie.

## SORTIR à BINDRA

O4 mai Soirée fleurissement à la salle polyvalente à 20h

05 mai Concours de pêche : AAPPMA

15 mai Marche Gourmande Musicale : Musique Union 11 juin Carpes frites Etang de pêche : AAPPMA

18 juin Fête scolaire

24 juin Fête de la musique: Bindr'Assoc 2015 à partir de 19h à l'étang de pêche

10 juillet Grempel tournoi : FCB

14 juillet Fête Nationale : cérémonie et pique-nique républicain

16/17 juillet Marche populaire ASSL
03 Août Don du sang à Bindernheim
27 août Pêche inter-sociétés : AAPPMA

5 septembre Marché aux puces et tournoi intersociété : CSUB

#### **REMISE DES PRIX « MAISONS FLEURIES 2015 »**

La soirée de remise des prix des « Maisons Fleuries » aura lieu le

## Mercredi 4 mai 2016 à 20h à la salle polyvalente

Vous y êtes toutes et tous cordialement invités.

Au cours de cette soirée nous reviendrons sur les belles réalisations florales grâce à un diaporama. Un ticket de participation à la tombola sera distribué à chaque participant et comme les années précédentes une animation florale vous sera proposée.

Merci de prendre note de cette date ; il n'y aura aucune invitation individuelle.



## MARCHE GOURMANDE

C'est le dimanche 15 mai 2016 que la Musique Union organisera sa 11<sup>ème</sup> marche gourmande. Le nouveau parcours d'environ 9 km (départ / arrivée cour de l'école) sera agrémenté par diverses animations musicales, dont notamment l'orchestre d'Original Bloosmusik Pierre Schneider et par notre traditionnel quiz.

<u>Au menu</u>: apéritif et bretzel, assiette périgourdine, grillades au feu de bois et son méli- mélo du jardin, assiette de 3 fromages, douceur de l'Union et café, le tout arrosé par d'excellents cépages.

Les inscriptions étant closes, n'hésitez pas à vous déhancher sur la piste de danse et à déguster nos délicieuses tartes flambées à partir de 18h à la cour de l'école.

Retrouvez- nous également sur notre site internet http://musiquebindernheim.e-monsite.com



## **Fête Nationale**



A 10h mardi 14 juillet aura lieu la cérémonie officielle de la fête nationale au monument aux morts avec le concours de la musique Union et le corps des sapeurs-pompiers.

Après la distribution du traditionnel Wecka, un défilé conduira la population à la salle polyvalente où sera servi le verre de l'amitié par l'ASSL.

Après l'apéritif, nous réitérerons le pique-nique républicain. La commune mettra à disposition chaises, tables, et barbecue enflammé. Toutes les personnes intéressées par ce moment convivial pourront y participer et profiter des braises pour y faire griller viandes, saucisses...... tirées de leur panier pique-nique.

## Marché aux puces

## Le dimanche 4 septembre 2016



Le Cercle Saint Ulrich de Bindernheim organisera son 21<sup>ème</sup> marché aux puces.

Au courant de cette journée vous pourrez participer au traditionnel Grembel Tournoi.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Michèle DZONI au **2008** 88 85 95 87

## « AFIN QUE NUL NE MEURT FAUTE DE SANG »

A la collecte du 6 Avril dernier :

45 Donneurs dont 4 premiers Dons se sont présentés à la Salle Polyvalente.



#### **Un Grand MERCI à TOUS**

41 poches ont été prélevées au grand étonnement des médecins (4 personnes ont été recalées pour diverses raisons comme... anémie, dentiste, séjour dans des pays à risque,...)

L'Alsace est sollicitée à hauteur de 500 Dons / jour, 130 en plasma et 70 en plaquettes. (Chiffres DNA) et nous y avons contribué.

Samedi 16 Avril c'était une grande journée pour les Donneurs de Sang avec le « PARCOURS DE LA VIE ».

Le départ a eu lieu à WISSEMBOURG avec cinq étapes et différentes manifestations pour arriver à OBERNAI où s'est tenu le Dimanche 17 Avril **le CONGRES UD 67** avec la participation de nombreuses Amicales du Bas-Rhin. Cette action a été soutenue par l'Etablissement Français du Sang et le Président de la Fédération française pour le Don du Sang Bénévole ainsi que l'ensemble des administrateurs départementaux et les élus.

Le travail des Amicales a été mis à l'honneur. Elles assurent l'accueil et le bon déroulement lors des collectes dans les villages respectifs.

Le message s'adresse tout particulièrement aux jeunes, afin que dès 18 ans, ils participent à ce noble geste qu'est le DON DU SANG et qui permet de donner un espoir aux malades ou aux accidentés de la vie.

Nos prochaines collectes:

- WITTERNHEIM le 1<sup>er</sup> Juin
- BINDERNHEIM le 3 Août

A vous tous MERCI

les Responsables locaux.

#### 40 à 50 voitures anciennes traversent Bindernheim ....



Le jeudi 5 mai, aura lieu un rassemblement de 40 à 50 voitures anciennes. En provenance de Hilsenheim, elles traverseront le village et partiront en direction de Wittisheim.

Leur passage est prévu entre 16h et 17h

# S'BINDRER CARNET

## (70 ANS ET PLUS)

### **ANNIVERSAIRES**

#### Mois de mai

01.05.1945	Mme ADOLF née MEMHELD Odile
03.05.1937	Mme BUEB née RITTY Odette
08.05.1943	Mme WEIBEL née SCHRODI Juliette
08.05.1944	Mme RINGEISEN Hélène née KUTT
12.05.1931	M.KIENER Roger
15.05.1925	Mme SIEGEL née MERTZ Lucie
17.05.1936	Mme IMBS Irène
	Mme SCHMITT née BAUMERT Augustine
20.05.1936	Mme LAEMMEL née ROHMER Liliane
23.05.1929	Mme SCHUWER née KRETZ Blanche
26.05.1936	Mme HOFFER née SIMLER Hortense

#### Mois de juin

04.06.1942	Mme STUTTER née REMETTER Marie
06.06.1936	M.SPATZ Robert
07.06.1930	Mme BILAND née OSSOTT Paulette
07.06.1941	Mme RIDZON née BUEB Marguerite
08.06.1937	M.HOEGY Martin
14.06.1939	Mme HOFFER née MOEBS Mariette
14.06.1941	M.HERR Emile
20.06.1931	M.HERR Jean-Pierre
20.06.1935	M.MEMHELD Pierre
28.06.1928	Mme MULLER née SCHMITT Alice

#### Mois de juillet

	Mme MEMHELD née KUTT Eugénie
05.07.1937	Mme SCHMITT née LUDWIG Adrienne
08.07.1943	M.IMBS Joseph
12.07.1935	M.KUTT René
14.07.1946	M. HIGEL Raymond
14.07.1935	M.HOFFER Rémy
18.07.1932	M.MARTIN Jean-Paul
25.07.1933	Mme REMETTER Elise
31.07.1932	Mme ADOLF née DISCHLI Madeleine

#### Mois d'août

02.08.1946	Mme KRETZ née KRETZ Marguerite
06.08.1928	Mme EDEL née KNORLE Clair
08.08.1934	Mme MARTIN née SCHMITT Monique
09.08.1927	Mme GARGOWITSCH née REMETTER
	Christine
11.08.1939	M. RIDZON Claude
11.08.1945	Mme SCHALK née DUTTER Anny
23.08.1925	Mme SOSSLER née SCHMITT Sophie
24.08.1931	Mme BAUMERT née AMBIEHL Marie-
	Louise
30.08.1944	Mme SCHALK Brigitte née MAAS
30.08.1945	Mme FINDELI née SCHAEFFER Danièle

### **NAISSANCES**

26.01.2016	Julien Romain KLINGER (12, rue des chênes)
27.01.2016	Axel Maurice RIEGEL (12, rue des reines-claudes)
30.01.2016	Loys Marie SCHUWER (13, rue des cerises)
20.02.2016	Rose Olga Helen CATUSSE (4, rue du chou)
21.02.2016	Charlyn Marie WANTZ STRAUB (11, rue de Diebolsheim)
24.02.2016	Esteban JAEGLI (31, rue de Witternheim)
28.02.2016	Maelick CLAUDE (1, rue des reines-claudes)





## **NOCES D'OR:** 50 ans de vie commune

11.02.1966 M.et Mme KRETZ Robert 12.04.1966 M.et Mme SCHALK André

### **DECES**

08.01.2016 Mme Eliane DOENLEN

